

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le SAAD 35, situé à Rennes (35) :

Un auxiliaire d'intégration à la vie sociale (H/F)

CDD temps partiel 12h00 (durée 6 mois) - Convention collective du 15 mars 1966
Poste basé à Rennes, à pourvoir immédiatement

Le SAAD accompagne sur le territoire de Rennes Métropole des personnes en situation de handicap par le biais d'actions éducatives, d'animation et d'organisation de leur vie quotidienne afin de développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie, et de favoriser leur inclusion dans la vie sociale.

Les professionnels du service, par leurs interventions à domicile ou dans le cadre des activités des personnes accompagnées, permettent une véritable possibilité d'inclusion, la personne pouvant affirmer sa place de citoyen à part entière.

MISSIONS

En lien avec deux autres professionnels, l'auxiliaire d'intégration à la vie sociale travaille en soutien. Ses principales missions seront :

- Elaborer et mettre en œuvre les actions d'accompagnement à la vie quotidienne et sociale adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de la personne ;
- Participer à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation du projet des personnes accompagnées ;
- Animer des activités visant au développement ou au maintien de l'autonomie et du bien-être des personnes accompagnées ;
- Participer à la communication et au développement du partenariat de la structure et du groupement.

PROFIL

- Idéalement formation qualifiante du médico-social, avec de bonnes connaissances sur les TSA ;
- Personne de confiance avec esprit d'ouverture et d'écoute, créativité, adaptabilité, disponibilité et bienveillance ;
- Permis B exigé

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation
à l'attention de Monsieur le directeur des habitats inclusifs et incubation **pour le 15/02/2022 au plus tard**
sur emploi@apajh22-29-35.org